

RESOLUTION URGENTE
des députés André Vernay et Felix Ruppen concernant: pour une loi fédérale interdisant les chiens dangereux (13.12.2005) 2.028

Le gouvernement du canton du Valais vient de prendre une décision importante et courageuse: l'interdiction des chiens dangereux établis sur son territoire.

Le but de cette résolution est d'apporter notre soutien au gouvernement valaisan: en effet il est urgent de rassurer la population sur les intentions de ses autorités parfois trop laxistes dans ce domaine.

La Confédération doit agir vite et nous demandons au Gouvernement valaisan d'intervenir dans ce sens avec force et détermination auprès de nos élus nationaux : tous les chiens dangereux doivent être interdits sur l'ensemble du territoire helvétique selon une liste clairement établie et qui pourra être étendue aux éventuels croisements.

En appuyant cette résolution nous donnons ainsi un signe clair et précis : fini le temps de la tergiversation, fini le temps où l'avis de soi-disant "psychologues" pour chiens est plus important que la vie d'enfants attaqués par des molosses.

Justification de l'urgence:

- Actualité: drame d'Oberglatt qui a vu la vie d'un enfant enlevée suite à l'attaque de 3 pit-bulls
- Imprévisibilité: est-il besoin de démontrer l'imprévisibilité d'un tel acte?
- Nécessité: des mesures urgentes et rapides vont être prises au niveau des chambres fédérales; notre soutien inconditionnel à l'action du Gouvernement valaisan renforcera ses possibilités d'action et d'intervention.

Sion, le 13 décembre 2005
(09h15)

André Vernay, député
Felix Ruppen, député